

<https://www.pressegauche.org/Crise-dans-le-milieu-des-services-de-garde-Christine-Labrie-demande-une>



**Crise dans le milieu des
services de garde - Christine
Labrie demande une
bonification salariale d'au
moins 20% pour les
éducatrices**

Date de mise en ligne : mercredi 16 juin 2021

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 16 juin 2021 - Face à la crise actuelle dans le milieu des services de garde au Québec et pour contrer la pénurie d'éducatrices, la députée de Québec solidaire responsable du dossier de la Famille, Christine Labrie, demande au ministre Lacombe de prendre acte que non seulement l'offre, mais également la qualité des services sont dans un état critique, et de procéder à un rattrapage salarial d'au moins 20%.

« Si notre réseau de services de garde éducatifs est aussi précaire actuellement c'est entre autres parce que tous les emplois en petite enfance qui relèvent du ministère de la Famille sont moins bien rémunérés que des emplois similaires auprès du ministère de la Santé et du ministère de l'Éducation. C'est vrai pour tout le monde : les cuisiniers, les secrétaires, les éducatrices. Il n'y a pas de raison qui justifie que le ministère de la Famille traite les gens qui prennent soin de nos enfants comme du cheap labor », affirme Christine Labrie.

La députée solidaire rappelle que les personnes qui ont un DEC en éducation à la petite enfance gagnent environ 20% moins qu'une éducatrice spécialisée dans le réseau de l'éducation ou de la santé. Pourtant, elles sont spécialisées en petite enfance, et elles ont une formation et des tâches comparables.

« C'est en bonne partie à cause de cet écart que les inscriptions sont en baisse au DEC en éducation à l'enfance, et qu'on manque cruellement d'éducatrices, au point où il y a des bris de services dans les CPE. La qualité du réseau est hautement à risque, et le ministre est déjà rendu à niveler les exigences vers le bas pour qu'il y ait une éducatrice formée sur trois. C'est terriblement peu. Jamais on ne tolérerait qu'il y ait une infirmière sur trois qui soit qualifiée dans nos hôpitaux, et on ne devrait pas tolérer des exigences aussi basses dans nos CPE, qui ont un rôle éducatif. On doit se donner les moyens de recruter des éducatrices qualifiées », ajouté la députée.

Selon Mme Labrie, les mesures de recrutement annoncées par Mathieu Lacombe ne régleront pas le problème, parce qu'il a négligé la mesure la plus importante.

« Tant qu'il ne hausse pas les salaires, comme son gouvernement a dû le faire pour contrer la pénurie de préposés aux bénéficiaires, jamais le programme de formation accéléré et rémunéré ne permettra de régler la crise. Le plan mis en place pour les préposés aux bénéficiaires n'aurait jamais eu le même succès si la CAQ n'avait pas offert un bon salaire au terme de la formation. À mes yeux, rien ne justifie qu'une détentriche d'un DEC en éducation à la petite enfance qui relève du ministère de la Famille gagne moins qu'une titulaire d'un DEC en éducation spécialisée qui travaille dans une école », conclut la députée de Sherbrooke.